

Acte de décès de POLLET Amélie Josèphe [191]

L'an mil huit cent cinquante-sept, le six août à six heures du soir, en la mairie, par-devant nous Albert LEGOURMAND, maire et officier de l'état civil de la commune de Frélinghien, canton d'Armentières, arrondissement de Lille, département du Nord, ont comparu Auguste TULLIE, âgé de quarante-sept ans, cultivateur et Augustin ROUSSEAU, âgé de trente-huit ans, briquetier, tous deux domiciliés en cette commune et voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Amélie Josèphe POLLET, âgé de quatre-vingt ans, ménagère, née et domiciliée en cette commune, veuve de Charles Joseph LESCHEVIN, fille de feu François Joseph POLLET et de défunte Marie Françoise HALLUIN, est décédée en sa demeure sise en cette commune rue aux vents, aujourd'hui six août à cinq heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré. Les comparants ont déclaré ne savoir signer avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture.